

Audit de la CTI du 9 octobre 2019

Édouard Lumet, IR2020, délégué suppléant 3SN, délégué 3SN IBDIOT

En ma qualité de délégué suppléant 3SN, j'ai participé à l'audit de la Commission du Titre d'Ingénieur, réalisé tous les deux ans dans le cadre de l'accréditation des formations d'ingénieurs dispensées par l'école. Cette année, la présidente de la CTI nous a exceptionnellement honorés de sa présence. Trois autres membres de la commission étaient présents : un expert international, un représentant académique également professeur des universités dans le domaine de l'informatique et un représentant socio-professionnel pour les petites et moyennes entreprises. Quatre thèmes ont été abordés durant cet audit, je vous en fais ici un compte-rendu, en mettant l'accent sur la FISA. À noter que nous étions deux représentants FISA (IR2020 et IR2021) sur une vingtaine d'étudiants.

Réorganisation des départements

Comme vous le savez, les cinq départements de l'N7 ont laissé place à trois départements. La présidente nous a invité à nous exprimer quant au déroulement de cette réorganisation en ayant conscience que nous avons dû "essuyer les plâtres".

Deux avis principaux se sont démarqués :

- la fusion des départements permet de bénéficier d'un spectre plus large notamment en SN ou en 3EA avant de se spécialiser en fin de deuxième année et troisième année, les enseignants sont volontaires dans ce changement,
- a contrario, cette fusion ne permet plus de bénéficier de la "chance" de pouvoir se spécialiser en sortie de CPGE.

Concernant le département "hydro", peu de changements sont à noter, mis à part quelques modifications programmatiques. En effet, ce département a toujours été uni, il n'y a donc pas eu de fusion.

En tant qu'apprenti, je suis intervenu en mon nom mais en essayant de rapporter mon point de vue ainsi que ceux des autres apprentis que je côtoie lorsque nous en discutons. J'ai évoqué le fait que cette fusion ne nous concerne qu'en troisième année lors de notre intégration avec les étudiants et qu'elle exprime une volonté de l'école de répondre à un besoin industriel. J'ai ajouté que pour nous cela ne représentait pas un changement important en termes de contenus pédagogiques, le programme étant dans la lignée de notre formation IR suivant les filières 3A choisies, avec l'avantage d'étudier, dans mon cas du parcours IBDIOT, des technologies plus actuelles. J'ai également fait part d'un certain engouement pour cette nouvelle formule qui nous permet de réaffirmer nos connaissances et compétences, à peu près égales à celles des étudiants.

Mobilité internationale

Sujet très attendu, la présidente nous a demandé notre avis concernant la mise en œuvre de la mobilité internationale à l'N7.

Un avis unanime côté FISE a été exprimé. Les mobilités sont facilitées par l'N7 grâce à des programmes de partenariats, aux Alumnis, à l'association Human7, aux stages de langue ainsi qu'aux aides financières de l'INP entre autres. La majorité des mobilités sont effectuées lors de stages de première et de deuxième années, une minorité importante de celles-ci est effectuée quant à elles lors de semestres académiques durant le S9.

Lorsque j'ai voulu intervenir, l'expert international m'a justement interpellé sur la question, côté FISA. Ayant eu plus de retours sur la question parmi mes camarades apprentis, j'ai pu exposer un certain nombre de difficultés. J'ai commencé par indiquer qu'il nous est difficile de trouver le temps nécessaire à cause des périodes entreprises fractionnées jusqu'en fin de deuxième année. Après une question de la présidente concernant mon entreprise et ma validation de cette mobilité, j'ai pu expliciter le problème du départ dans le cadre de l'entreprise et notamment le manque d'information des entreprises à ce sujet. Un étudiant est intervenu pour rappeler que la consigne est d'effectuer une période de "contexte international", ce qui a surpris la majorité des membres de la CTI. Suite à cela, j'ai fait un rapide bilan des départs au sein de la promo IR2020 [seule promo d'apprentis dont je dispose d'informations à ce sujet] en évoquant le problème d'accessibilité des semestres académiques en termes de pré-requis pédagogiques et qu'une poignée d'apprentis est toujours en difficulté. L'expert international m'a relancé au sujet de la durée, notamment si 12 semaines est trop long. La présidente de la CTI m'a paru fermée sur la question, plus que ledit expert, ce qui a mis fin à l'échange.

Soft Skills

La présidente de la CTI nous a invités à nous exprimer sur le sujet des SHS à l'N7, en rappelant que les *soft skills* sont importantes. La discussion porte donc sur la mise en œuvre.

Il a été rappelé à la commission qu'un département SHS a été créé à l'N7, ce qui est une bonne chose pour les promouvoir. Cependant, leur mise en œuvre est assez inégale. Les cours dits "LM", pour *Leadership et Management*, ont une qualité variable sur les trois années alternant entre conférences données par des enseignants de l'N7 et des intervenants universitaires ou industriels externes et cours plus classiques. Il est rappelé que les SHS sont le quartet anglais/LV2/sport/LM. Enfin, quelques personnes ont évoqué le fait que ces cours de SHS manquent souvent de lien avec la formation, comme par exemple l'éthique ingénieur [ce thème a été quelque peu abordé cette année avec M. Doré, chercheur sociologue à l'INRA].

Ayant pris du retard au départ, nous avons dû passer au dernier thème.

Vie étudiante à l'N7

La question de la vie étudiante à l'N7 a été posée par la présidente.

Là aussi, une voix unanime s'est élevée pour dire que la vie étudiante à l'N7 est très développée grâce notamment à l'AE et ses cinq bureaux ainsi qu'aux 51 clubs et associations, pour un total de près de 400 cotisants à l'AE. Il a été indiqué à la CTI que certains clubs techniques interviennent également auprès d'autres écoles de la région Toulousaine, ce qui renforce le tissu social étudiant en dehors de l'école. La présidente de la JE [Junior Entreprise, N7 Consulting] a fait valoir l'activité de la JE qui compte 23 administrateurs et 24 consultants cette année.

Fin de séance

Les questions diverses ont été brèves par manque de temps. Il s'agissait de redite par rapport à la réorganisation. Il a tout de même été rapporté que les emplois du temps de 3EA sont désormais denses, notamment en EN en comparaison aux autres filières suite à la fusion (le double de CM). La présidente a effectivement noté un ajout de 200h dans cette filière.

Les membres présents de la CTI nous remercient pour cet échange.

Fin de l'audit des étudiants par la CTI.